

COMMENTAIRE DE L'ARTICLE 2 DU CREDO : LE FILS, DE LA MÊME NATURE QUE LE PÈRE OU LE FILS CONSUBSTANTIEL AU PÈRE ?

CRISTIAN TISELIȚĂ*

ABSTRACT. *Commentary to Article 2 of the Creed: The Son, of the same Substance with the Father or the Son - Consubstantial with the Father?* The Trinity's dogma of consubstantiality established at the first Ecumenical Council of Nicaea, in 325 AD, is a fundamental truth of the Christian faith. It guarantees the divine identity of Christ, the perfect and substantial unity of the Holy Trinity, but also the identity of the Church which has a Trinitarian origin and mission. If the Greek and Latin text created at the Ecumenical Council of Nicaea is unchanged, the French version of the Faith Symbol was changed in 1964. The expression "Son, of the same substance as the Father" was changed to another expression which does not underline enough the divinity of Christ "Son, of the same nature as the Father". The philosophy's exam proves that the term *nature* is ambiguous, because it can be applied to human being, to the entire creation and to God. Beginning with the first Sunday of the Advent 2019, the French version of the Faith Symbol will reinstate the term used since 325, "Son, of the same substance as the Father" (*homoousios*). The testimony of the Trinitarian faith cannot be changed in its basis, it supposes an exact terminology.

Keywords: *Creed, Faith Symbol, Council of Nicaea, nature, homoousios, Christ*

« Il faut ... signaler une faute de traduction qui n'est pas seulement une inexactitude plus ou moins grave, mais une erreur purement et simplement inadmissible. Je sais bien que cette erreur sera certainement corrigée dans une future édition révisée »¹.

Ce sont les paroles du philosophe chrétien Jacques Maritain adressées au pape Paul VI dans un *Mémoire* sur le *Credo du peuple de Dieu*, rédigé en début

* Preot, doctor în filosofie la Institutul Catolic din Toulouse, spiritual la Liceul Teologic Greco-Catolic Iuliu Maniu din Oradea; cristiantiselita@yahoo.fr.

¹ Maritain J., *Œuvres complètes*, vol. XVI, Paris/Fribourg, 2000, p. 1115.

de l'année 1968. La réflexion porte sur le remplacement du mot *consubstantiel* retenu jadis par le Concile de Nicée (325) par l'expression de la *même nature*. Le vœu de Maritain est réalisé 50 ans plus tard, car à partir du premier dimanche de l'Avent de l'année 2019, l'affirmation *le Fils, consubstantiel au Père* sera rétablie dans la profession du *Credo*.

A vrai dire, ce n'est pas seulement une affaire de vocabulaire. Sont en jeu, au-delà de l'utilisation des mots justes, les vérités elles-mêmes de la foi chrétienne. En effet, ce n'est pas la même chose d'affirmer que *le Fils est consubstantiel au Père* ou que *le Fils est de la même nature que le Père*. La différence est de taille. Comme nous allons le voir ultérieurement, on peut considérer que nous avons la vie avec Dieu en commun, et que par conséquent, nous sommes d'une même nature vivante. En revanche, nous ne pouvons jamais soutenir que l'être humain est constitué de la même substance que Dieu.

Bon nombre de théologiens et philosophes chrétiens ont exprimé leur désaccord avec cette malheureuse traduction qui ne respecte pas la foi chrétienne. Les philosophes Jacques Maritain et Etienne Gilson, les deux plus importants commentateurs de saint Thomas, avaient fermement réagi lorsque le changement de la version francophone du *Credo* a été approuvé par la *Conférence épiscopale* en 1964. Ils reçoivent rapidement le soutien de théologiens de marque comme Henry de Lubac ou Yves Congar. Maritain, en qui le pape Paul VI voyait un maître à penser, s'indigne profondément devant cette concession au langage contemporain : « *Il est cependant bien évident que pour exprimer une réalité absolument unique, il faut un mot lui-même unique. Ou bien faudra-t-il remplacer aussi le mot Trinité lui-même, ou le mot Eucharistie, par des mots du langage de tous les jours ?* »². Il tire encore le signal d'alarme dans son dernier livre *Le paysan de la Garonne*, lorsqu'il dénonce la tentation pour l'Église et le chrétien de s'agenouiller devant le monde, car le chrétien, affirme-t-il, doit s'agenouiller uniquement devant Dieu³.

Il a fallu cependant un demi-siècle pour que les arguments de ces éminents penseurs chrétiens soient entendus. Cependant, en 1996, le saint pape Jean Paul II avait déjà souhaité réciter le *Credo*, dans la cathédrale de Reims, en utilisant le terme consubstantiel. Dernièrement, les efforts du cardinal Sarah, préfet de la *Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements*, ainsi que la lettre

² *Ibid.*

³ Gilson E., *La société de masse et sa culture*, Paris, Vrin, 1967, p. 130.

apostolique *Magnum principium* sur les traductions liturgiques dans les langues vernaculaires signée par le pape François en septembre 2017, ont favorisé ce changement voté par l'*Assemblée plénière des évêques de France* en novembre 2018. Il est cependant vrai que la question du terme *consubstantiel* se pose particulièrement dans la version francophone du *Credo*, car les versions latines et grecques, ainsi que les textes anglais, italiens et espagnols ont gardé d'une manière interchangeable le mot *consubstantiel*.

La question que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui porte sur l'adéquation et l'importance du changement de l'article 2 du *Credo* : *Le Fils est consubstantiel au Père*. Pour approfondir cette perspective, je vous propose d'abord une approche historique, spécialement sur la mise en place du dogme de la *consubstantialité au Père* lors du Concile de Nicée, ensuite, une approche philosophique pour définir notamment les termes de nature et de substance, et, enfin, une approche dogmatique qui nous permet de conclure, comprendre et confesser le *consubstantialem Patri*.

1. Approche historique

La notion de consubstantialité, en latin *consubstantialis*, est utilisée pour la première fois par Tertullien pour combattre un certain penseur Hermogène qui prétendait que la matière est éternelle. Appliquée aux Personnes de la Sainte Trinité, la consubstantialité rendrait compte, d'après Tertullien, de l'unité et la relation éternelle d'amour et de vie entre le Père, le Fils et le Saint Esprit. En grec, le terme équivalent est *homoousios* qui se traduit par la même substance (homo-la même ; ousia-substance).

Ce mot grec avait figuré dans le texte officiel du premier concile œcuménique qui s'est déroulé à Nicée, en 325. Dès les premiers temps, les chrétiens ont ressenti le besoin d'exprimer leur foi au Christ dans des formules universellement reconnues faisant autorité pour tous, ainsi que le permettent les Conciles œcuméniques c'est-à-dire les Conciles rassemblant des évêques du monde entier pour préciser et définir les vérités de la foi. Au long de l'histoire chrétienne, il y a eu au total 21 Conciles œcuméniques en incluant le Concile Vatican II, mais seuls les 7 premiers de 325 à 787, sont reconnus aussi bien par les Eglises chrétiennes orientales que par l'Eglise catholique latine. Or, c'est pendant les deux premiers conciles œcuméniques à savoir le Concile de Nicée, en 325 et le Concile

de Constantinople, en 381 que les points fondamentaux ont été formulés. La quintessence de ces vérités dogmatiques est exprimée par la foi trinitaire comme nous la professons dans le Credo : *Je crois en Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit.*

Il convient de faire une petite remarque : notre foi peut également être exprimée par deux symboles (CEC 194-195) :

« Le Symbole des apôtres, appelé ainsi parce qu'il est considéré à juste titre comme le résumé fidèle de la foi des apôtres. Il est l'ancien symbole baptismal de l'Église de Rome. Sa grande autorité lui vient de ce fait : " Il est le symbole que garde l'Église romaine, celle où a siégé Pierre, le premier des apôtres, et où il a apporté la sentence commune " (S. Ambroise, symb. 7 : PL 17, 1158D). Le Symbole dit de Nicée-Constantinople tient sa grande autorité du fait qu'il est issu des deux premiers Conciles œcuméniques (325 et 381). Il demeure commun, aujourd'hui encore, à toutes les grandes Églises de l'Orient et de l'Occident ».

La question de la divinité du Fils de Dieu, qui nous intéresse particulièrement, a été une de pierres angulaires lors du Concile de Nicée dans un contexte assez troublé par l'hérésie arienne. Cette hérésie, répandue à travers tout l'empire romain, déniait la divinité du Fils de Dieu : elle considérait que le Christ a été engendré et adopté par le Père, qu'ayant eu un commencement, Il ne peut pas être Dieu, Il ne peut pas avoir la même substance divine que Dieu le Père. Arius fut un prêtre d'Alexandrie de la fin du IIIème siècle et du début du IVème siècle dont la doctrine propagée dans tout l'empire romain, devint l'une des plus grandes hérésies que connut l'Église. Il a fait trébucher la foi chez les chrétiens d'une manière plus intense que pendant les trois premiers siècles de persécutions. Nous savons que la liberté religieuse prend acte en 313 lors de *l'Edit de Milan* quand l'empereur Constantin institue la religion chrétienne dans l'ensemble de l'empire⁴. Constantin exile le prêtre Arius et convoque, en communion avec le patriarche d'Alexandrie et les évêques des alentours, le premier grand concile où participent les évêques d'Orient, mais aussi d'Occident.

⁴ L'empereur Constantin, d'après les récits historiques-chrétiens, serait converti en 312, avant la bataille contre l'empereur romain Maxence, lorsqu'il a vu une croix dans le ciel avec l'inscription *par ce signe tu vaincras*. Constantin est considéré dans les Eglises orientales comme étant égal aux apôtres.

C'est précisément lors de ce Concile de Nicée que la foi dans la divinité du Christ a été professée solennellement. Le Concile le plus important de l'Église avait donc débattu et tranché sur le sujet dont le mot *consubstantiel* résumait à lui seul les principaux enjeux. Les Pères de ce Concile, comme saint Athanase et saint Hilaire, se sont beaucoup battus contre le danger de l'arianisme pour sauver la divinité du Christ en employant le terme *homoousios*, c'est-à-dire *de la même substance*. Le Concile œcuménique suivant qui a eu lieu au Constantinople en 381, avait défini le dogme de la Sainte Trinité. Si la divinité du Fils n'était plus en cause, celle de l'Esprit Saint posait encore problème. Le patriarche de Constantinople Macédoine récusait la foi dans la divinité de l'Esprit-Saint. Les Pères cappadociens, notamment Grégoire de Nazianze qui a présidé ce Concile, a beaucoup insisté sur l'unité et l'identité de Trois Personnes divines. Le terme *homoousios* était encore déterminant car il a permis de professer que l'Esprit est de *la même substance* divine que le Père et le Fils. Saint Grégoire de Nazianze suppliait les catéchumènes de garder la foi trinitaire :

« Avant toutes choses, gardez-moi ce bon dépôt, pour lequel je vis et je combats, avec lequel je veux mourir, qui me fait supporter tous les maux et mépriser tous les plaisirs : je veux dire la profession de foi en le Père et le Fils et le Saint-Esprit. Je vous la confie aujourd'hui. C'est par elle que je vais tout à l'heure vous plonger dans l'eau et vous en élever. Je vous la donne pour compagne et patronne de toute votre vie ... »⁵.

Certainement, le *Credo* est notre trésor de la foi, gardé d'une manière intacte au long des siècles. Il constitue d'après saint Augustin *l'expression de la foi de l'Église notre Mère, foi établie solidement sur le fondement inébranlable : Jésus-Christ, Notre Seigneur*. En conséquence, affirma récemment le pape Benoît XVI dans *Porta Fidei* (n° 9) : *« la connaissance des contenus de la foi est essentielle pour donner son propre assentiment, son adhésion, avec l'intelligence et la volonté à tout ce qui est proposé par l'Église »*. C'est pourquoi, déclare également le pape *« Aujourd'hui aussi, nous avons besoin que le Credo soit mieux connu, compris et prié. En particulier, il est important que le Credo soit, pour ainsi dire, reconnu. En effet, connaître pourrait être une opération uniquement intellectuelle, tandis que reconnaître veut signifier la nécessité de découvrir le lien profond entre les vérités que nous professons dans*

⁵ Grégoire de Nazianze, *Discours* 40 cité dans CEC 256.

le Credo et notre existence quotidienne ... Dans le Credo se greffe la vie morale du chrétien, qui trouve en lui son fondement et sa justification »⁶.

2. Approche philosophique

La philosophie a sa propre autonomie, mais elle est *servante de la théologie*, selon la belle expression attribuée au grand théologien saint Thomas d'Aquin. La philosophie, peut aider la théologie dans l'expression de la foi, pour la défendre et pour contribuer à son intelligibilité⁷. Le rapport entre la foi et la raison est intrinsèque à notre nature spirituelle, comme le souligne le saint pape Jean Paul II dans l'encyclique *Fides et ratio*. C'est pourquoi, la pensée chrétienne a pu si bien se fonder sur le socle de la culture philosophique grecque et de la culture latine.

Quelle distinction la philosophie opère-t-elle entre les concepts de nature et de substance qui revêtent une telle importance théologique dans le dogme trinitaire du *Credo* ?

La nature peut requérir deux significations principales : la première se rapporte à l'ensemble des êtres créés, la totalité des choses qui existent et qui convergent en dernier ressort vers un ordre qui a son principe et sa finalité transcendante en Dieu. La seconde signification concerne un sujet déterminé comme tel avec ses caractéristiques générales. Aristote envisageait la nature comme le principe de l'être en tant que caractérisé notamment par la matière et la forme, mais aussi par son ordination à une fin ce qui pour lui faisait dire que : *la nature ne fait rien en vain*⁸. Boèce, à son tour identifiait la nature à la différence spécifique qui donne sa forme à chaque chose, alors que saint Thomas rattachait sa définition à l'essence des choses. En essayant de résumer le concept de nature, on peut affirmer qu'il désigne un certain nombre de caractéristiques essentielles qui font qu'une réalité est ce qu'elle est. Cependant, elle n'implique pas une identité d'être, mais plutôt les propriétés de l'être. Dans ce sens on peut parler de la nature des vivants, des non vivants, de la nature humaine et animale, et implicitement de leurs propriétés générales.

⁶ Benoît XVI, *Audience générale*, 17 octobre 2012.

⁷ Clément d'Alexandrie considérait que (*Stromates* 1, 5) : "Avant la venue du Seigneur, précisait-il, la philosophie était indispensable aux Grecs pour les conduire à la justice, maintenant elle devient utile pour les conduire à la vénération de Dieu. Elle sert de formation préparatoire aux esprits qui veulent gagner leur foi par la démonstration. Elle ouvre la route à celui que le Christ rend ensuite parfait".

⁸ Aristote, *Les Politiques*, I, 2, 1253 a 2-10.

En ce qui concerne la réalité de *substance*, en grec *ousia*, elle désigne ce qui existe *par soi et en soi*, ce qui reste permanent dans tout changement accidentel. Cette définition d'Aristote approfondie dans son ouvrage les *Métaphysiques*, a perduré à travers les siècles. Ce qui donne l'identité à un être, ce qui fait qu'il s'agit de cet homme précis ou de cet animal est effectivement la substance sur laquelle se greffent les divers accidents caractéristiques. En reprenant cette acception d'Aristote, saint Thomas identifiait la substance première au sujet c'est-à-dire à l'individu subsistant qui existe concrètement⁹. Il distingue également les substances composées de matière et de forme dont font partie les humains, de substances immatérielles que sont les anges et de la substance divine.

Nous pouvons principalement retenir que si la nature exprime surtout un ensemble de caractéristiques de l'être, la substance désigne l'identité du sujet, l'individu concret subsistant comme tel. En conséquence, on comprend que ce n'est pas la même chose d'affirmer *de la même nature* et *de la même substance*. Si on a la même substance, on a forcément la même nature, mais si on a la même nature on n'a pas nécessairement la même substance.

Par exemple, un petit écureuil a la même nature que ses parents, mais il n'a pas la même substance, puisqu'il est unique et différent de ses parents. Socrate a les mêmes propriétés universelles de l'être humain, c'est-à-dire la même nature que par exemple Mbappé ou Céline Dion, mais il n'a pas la même substance unique et incommunicable que Mbappé ou Céline Dion, il n'a pas la même identité qu'eux. Les trois appartiennent au genre humain, mais par leur identité substantielle ils sont uniques et différents les uns des autres. C'est dans ce sens qu'Etienne Gilson s'interrogeait :

« Deux êtres de même nature ne sont pas nécessairement de même substance. Deux hommes, deux chevaux, deux poireaux, sont de même nature, mais chacun d'eux est une substance distincte, et c'est même pourquoi ils sont deux. Si je dis qu'ils ont même substance, je dis du même coup qu'ils ont même nature, mais ils peuvent être de même nature sans être de même substance. Suis-je encore tenu de croire que le Fils est consubstantiel au Père ? Suis-je au contraire tenu de les croire seulement de même nature ? »¹⁰.

⁹ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Ia, q. 29, a. 1.

¹⁰ Gilson E., « Suis-je schismatique », in *La France Catholique*, n° 970, 2 juillet 1965.

En schématisant encore une fois, la nature signifie essentiellement les propriétés universelles de l'être, la substance –l'identité de tel être. Appliquons cela au dogme de la Sainte Trinité.

3. Approche dogmatique

A la première question si la formule *le Fils est de la même nature que le Père* est-elle adéquate dans le *Credo*, la réponse est négative. Le terme *nature* reste incomplet pour définir l'unité trinitaire.

Affirmer que le Fils est de la même nature que le Père, est insuffisant pour sauvegarder à la fois l'identité divine du Fils et l'unité de la Sainte Trinité. A contrario, proclamer que le Fils a la même substance avec le Père c'est proclamer que le Fils est Dieu et le même Dieu comme le Père et le Saint Esprit. L'unicité de Dieu Trine est primordiale même dans le rapport avec les autres religions comme affirme Maritain dans le Mémoire adressé au Pape Paul VI sur le *Credo du peuple de Dieu*¹¹. Gilson à son tour tire le signal de l'alarme : « *le dogme de la Sainte Trinité, pierre angulaire du christianisme, est aussi la pierre d'achoppement qui bloque toute possibilité d'accord avec le Judaïsme et l'Islam. Pour ces deux religions, le Christianisme est un polythéisme. Le chrétien pouvait jusqu'ici répondre que non, puisque les trois personnes divines ne sont qu'un seul et même Dieu ; il ne le peut plus, s'il est français, car si les trois personnes n'ont en commun que la nature, non la substance ou l'être, chacune d'elles est un Dieu comme les deux autres* »¹².

Il existe beaucoup de ressemblances entre Dieu et sa création. Les vivants, par exemple, ont en commun avec Dieu la nature vivante, les hommes et les anges la nature spirituelle, alors que le chrétien par la grâce est enfant de Dieu, déclare saint Jean (1 Jn 3, 2). Plus encore, saint Pierre affirme dans sa deuxième lettre que le chrétien est participant à la nature divine (2 P 1, 4). Par conséquent, le Fils de Dieu, comme tous les baptisés, sont à travers la grâce baptismale de la même nature que le Père des cieux. La différence avec le Fils de Dieu est toutefois incommensurable.

¹¹ Le texte du *Credo du peuple de Dieu* a été prononcé par le pape Paul VI le 30 juin 1968 sur la Place Saint Pierre pour la clôture de l'Année de la foi.

¹² Gilson E., *La société des masses et sa culture*, op. cit., p. 127.

Le cardinal Journet réagit fermement à ce sujet :

« Jésus-Christ est Fils unique : le chrétien est fils par adoption. Jésus-Christ est Fils de Dieu par nature, le chrétien l'est par grâce. Méconnaître cette distinction, ce serait méconnaître qui est Jésus-Christ. Oublier cette distinction, ce serait oublier qui est Jésus-Christ. La mettre entre parenthèses, ce serait – sans même qu'on y songeât- mettre entre parenthèse ce qui est Jésus-Christ. Un seul mot suffit pour exprimer cette distinction. Jésus Christ est consubstantiel au Père. C'est la définition du premier des conciles œcuméniques, celui de Nicée, en 325 »¹³ .

Il s'avère en conséquence judicieux de professer comme il a toujours été fait depuis le Concile de Nicée que le *Fils est consubstantiel au Père* et non que le *Fils est de même nature que le Père*. On peut retenir, en somme, trois implications essentielles de cette profession trinitaire :

- le dogme de la consubstantialité au Père sauve l'identité divine du Fils de Dieu, comme elle fut sauvée au Concile de Nicée, alors que l'arianisme, la plus importante hérésie de l'histoire chrétienne niait la divinité de Jésus.

- le dogme de la consubstantialité sauve également la foi dans la Sainte Trinité qui jouit de toute éternité d'une parfaite unité de vie, d'amour, de substance entre les trois Personnes divines : Père, Fils et Saint Esprit.

- enfin, le dogme de la consubstantialité sauve l'identité de l'Eglise qui a une origine trinitaire par sa vie et sa mission divine. Dans ce sens, on peut mieux comprendre l'adage de saint Cyprien : « *On ne peut pas avoir Dieu pour Père si on n'a pas l'Eglise pour Mère* ».

Conclusion

Sur ces considérations, nous pouvons admettre sans aucune réserve que le changement opéré dans le *Credo* n'est qu'un retour à la source apostolique et patristique de notre foi telle que les textes grecs et latins ont su les préserver de toute modification. Les vérités de la foi contenues dans le *Credo* sont les repères

¹³ Journet C., *Correspondance Charles Journet- Jacques Maritain*, lettre 1738a.

essentiels pour tous les chrétiens. Elles retracent le mystère de la création et de la rédemption de l'homme qui s'éclairent dans le mystère du verbe Incarné consubstantiel au Père. Le fondement de notre foi est toujours trinitaire comme nous le rappelle le catéchisme de l'Église catholique (CEC 234) :

« Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Il est le mystère de Dieu en Lui-même. Il est donc la source de tous les autres mystères de la foi ; il est la lumière qui les illumine. Il est l'enseignement le plus fondamental et essentiel dans la " hiérarchie des vérités de foi " (DCG 43). " Toute l'histoire du salut n'est autre que l'histoire de la voie et des moyens par lesquels le Dieu vrai et unique, Père, Fils et Saint-Esprit, se révèle, se réconcilie et s'unit les hommes qui se détournent du péché " (DCG 47) ». C'est pourquoi, « Nous ne confessons pas trois dieux, mais un seul Dieu en trois personnes : " la Trinité consubstantielle " (Cc. Constantinople II en 553 : DS 421) » (CEC 253).

Pour accueillir dans notre foi et dans notre vie le mystère de la Sainte Trinité nous pouvons prendre comme modèle la Vierge Marie. C'est elle qui a accepté et le mieux compris le mystère de l'Incarnation divine, ainsi que le mystère de la Croix et de la Résurrection. En effet, la Vierge Marie est pour nous une Mère et un modèle. Le pape François parle de Marie comme le *miroir de la Sainte Trinité*¹⁴. Le pape Benoît XVI l'avait précédemment désignée comme le chef d'œuvre de la Sainte Trinité :

« Parmi toutes les créatures, la Vierge Marie est le chef d'œuvre de la Très Sainte Trinité: Dieu s'est préparé une demeure digne, dans son cœur humble et rempli de foi, pour mener à bien le mystère du salut. L'Amour divin a trouvé en Elle la correspondance parfaite et, en son sein, le Fils Unique s'est fait homme. Tournons-nous vers Marie, avec une confiance filiale, afin de pouvoir, avec son aide, grandir dans l'amour et faire de notre vie un chant de louange au Père par son Fils et dans l'Esprit Saint »¹⁵.

¹⁴ Pape François, Angélus, 2 mai 2016.

¹⁵ Benoît XVI, Angélus, 11 juin 2006.